



AVIS

Avis sur la décision modificative n°1 et modulation du tarif de TICPE pour 2021

OCTOBRE 2020



Le CESER en quelques mots...

Le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, appelé CESER est issu de la loi de 1972 portant création des Régions.

Assemblée consultative, il s'agit de la deuxième institution régionale, formant avec le Conseil régional « LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES »

Le CESER a pour principale mission d'informer et d'éclairer le conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales, et de contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.

L'assemblée du CESER Auvergne-Rhône-Alpes compte 190 conseillers issus de 4 collèges, représentant :

- Les entreprises et activités professionnelles non salariées
- Les organisations syndicales de salariés
- Des organismes et des associations
- Des personnalités qualifiées (choisies et nommées par le Préfet de région).

Proposés par leur organisme d'origine et nommés par le Préfet pour un mandat de 6 ans, ils constituent la société civile organisée.

Le CESER émet des avis (saisines), des contributions (autosaisines), et intervient dans de nombreux domaines tels que l'emploi, l'innovation, la transition énergétique, la formation, la recherche, le sport, les finances, ou tout autre thème sur lesquels il lui semble opportun de se prononcer.

Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes puise sa force dans les valeurs de la diversité, de l'écoute et de l'échange. Cette richesse lui permet de rendre des avis décisifs, fruit d'un travail collectif.



Préambule

Forte de ses 190 conseillers issus de la Société civile, notre assemblée consultative a pour vocation première de permettre aux habitants de la Région de **vivre mieux**.

Comme le prévoit le législateur, le CESER est saisi obligatoirement pour rendre un avis sur tous les documents budgétaires de la collectivité régionale.

La présente Décision Modificative vise à procéder à des ajustements mineurs au Budget primitif.

L'obligation légale d'avis du CESER s'étend également à la part modulable de la TICPE (Taxe Intérieure sur la Consommation des Produits Energétiques^o).

Cet avis représente pour notre assemblée un devoir de transparence à l'égard des citoyens d'Auvergne-Rhône-Alpes sur les engagements annuels et pluriannuels.

Antoine QUADRINI, Président du CESER Auvergne-Rhône-Alpes

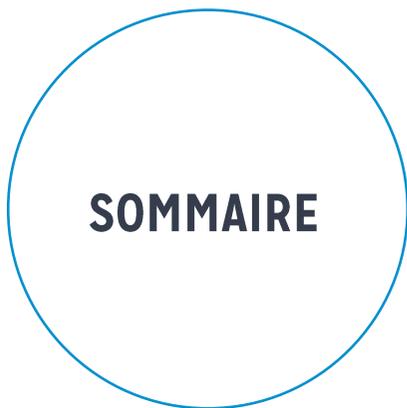
AVIS

2020-09



Président de la commission

M. Bernard LAURENT



SOMMAIRE

La Décision Modificative n°1 pour 2020	7
En crédits de paiement	8
En autorisations de programme	8
La modulation des fractions des tarifs de TICPE pour 2021 ..	11
Remerciements	15
Déclaration des groupes.....	16
Résultats des votes	19
Contacts	27



La Décision Modificative n°1 pour 2020



En crédits de paiement

Le CESER prend acte de nouvelles écritures complémentaires au budget primitif et au budget supplémentaire permettant de répondre aux obligations légales mais sans conséquence sur l'équilibre budgétaire, notamment au titre de l'emprunt inscrit :

- Un redéploiement de lignes en crédits de fonctionnement pour 600 000 € au titre de la gestion du personnel.
- La satisfaction des principes d'unité et d'universalité budgétaire par l'intégration au budget régional d'une enveloppe

supplémentaire de 24 M€ de FEADER en recette et en dépense. La Région autorité de gestion des fonds européens porte ainsi son budget prévisionnel FEADER de 389 M€ à 413 M€

- Une écriture d'ordre de transfert strictement comptable de 10 M€ de crédits relatifs à la cession à titre gratuit de minibus pour les clubs sportifs
- L'affectation, dans le cadre du budget voté, d'une prime aux agents de la Région mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

En autorisations de programme

Le CESER prend acte que l'évolution proposée pour les autorisations de programme représente 0,7 % de l'enveloppe d'AP nouvelles ouvertes en 2020 et relève du strict ajustement.

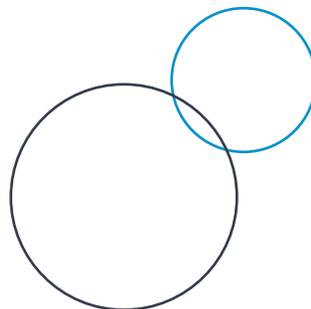
AP nouvelles ouvertes en 2020

En M€	BP	BS	DM1	AP nouvelles Cumul 2020
Fonctionnement (autorisations d'engagement)	1 404,9	10,5	3,0	1 418,4
Investissement (autorisations de programme)	1 264,2	233,0	17,95	1 515,15
Total	2 669,1	243,5	20,95	2 933,55

Il note que ces dépenses pluriannuelles nouvelles doivent permettre d'engager des projets relatifs :

- A la cession de 300 minibus pour les clubs sportifs 8,2 M€
- Aux subventions au secteur agricole (vergers, bâtiments d'élevage) 5 M€
- A la rénovation de la Halle des blés à Clermont-Ferrand pour devenir musée d'art contemporain 3,75 M€

- A la diffusion de la carte Région + auprès des aînés 3 M€
- Aux structures d'insertion par l'activité économique 1M€



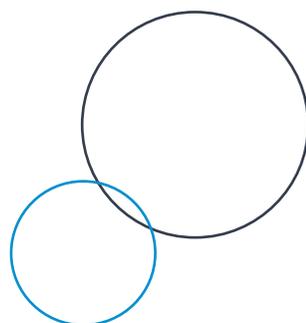


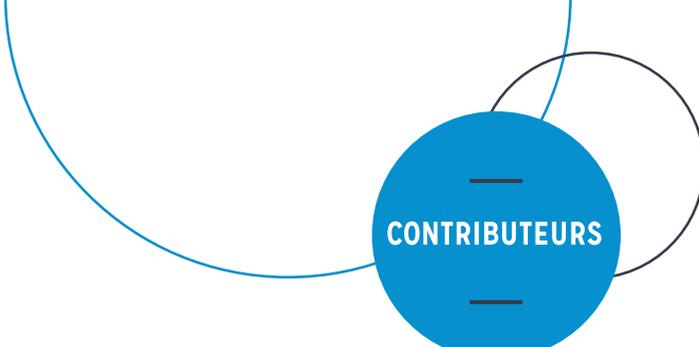


La modulation des fractions des tarifs de TICPE pour 2021

Conformément à ses obligations légales, la Région doit décider avant le 30 novembre de l'année N pour l'exercice N+1 de la part modulable de TICPE dite « Grenelle » (en section d'investissement).

Depuis que l'Etat début 2019 avait renoncé à appliquer la hausse de sa taxe sur le carburant, la Région a choisi de l'accompagner en votant cette part modulable au niveau plancher autorisé (67 M€ votés en 2020). Le CESER prend acte de la proposition de reconduire cette mesure pour le 3^{ème} exercice consécutif.





CONTRIBUTEURS

► Bernard LAURENT

Président de la commission 10 « Budget – Finances » (collège 2)

► Laurent CARUANA

1^{er} vice-président – Référent de la commission

► Jean-Marc GUILHOT

Vice-président délégué, Président de la Conférence des présidents

Collège

1*

- BERTHE Christian (CCIR)
- BRUNET Christian (U2P)
- CADARIO Jacques (CPME)
- DUBOISSET Gilles (CCIR)
- DUPLAIN Jocelyne (CCIR)
- FIALIP Yannick (CRA)
- JOUVANCEAU Pascale (U2P)
- LASSALLE Valérie (FNTR)
- LE JAOUEN Eric (MEDEF)
- PANSERI Anne-Sophie (MEDEF)
- RENIE Stanislas (CCIR)

Collège

2*

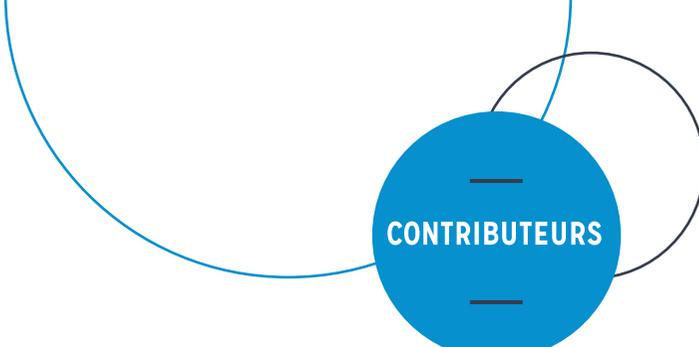
- BARRAT Jean (CFDT)
- BLACHON Eric (FO)
- BOLF Edith (CFDT)
- FATIGA Antoine (CGT)
- GILBERT Madeleine (CFE-CGC)
- GILQUIN Jean-Pierre (FO)
- GUICHARD Karine (CGT)
- HOURS Eric (CGT)
- LAMOTTE Bruno (CFDT)
- MARGERIT Laurence (CGT)

Collège

3*

- BOUABDALLAH Khaled (Universités)
- BROUSSAS Paulette (CIDFF)
- CHAPPELLET Jean (URIOPSS)
- CLAVERANNE Jean-Pierre (CREAI)
- CONDAMIN Yvon (MRIE)
- EROME Georges (FRAPNA)
- GELAS Nadine (Pers. Qualifiée)
- LAC Jean-Pierre (Lyon Place financière)

* **Collège 1 :** Représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées / **Collège 2 :** Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives / **Collège 3 :** Représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région et représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable / **Collège 4 :** Personnalités qualifiées



CONTRIBUTEURS

Collège 1*

- REYNIER Frédéric (BT)
- ROBILLARD Pierre (CJD)
- TARLIER Bruno (CPME)
- VILLARD Hélène (CPME)

Collège 2*

- MYC Michel (UNSA)
- MURCIA Jean-Raymond (CGT)
- NINNI Agnès (CFDT)
- PICHOT Arnaud (FO)
- ROUSSY Delphine (CFDT)
- SALA Chantal (CGT)
- VRAY Annick (CFDT)

Collège 3*

- MEKKEDEM Nassim (FAGE)
- MEZUREUX Nathalie (Universités)
- PELLA Dominique (Universités)
- PESCHIER Rémi (CRT)
- PLASSE Marie-Christine (CROS)
- POSSE Robert (UFC que choisir)
- VERDIER Jean-Louis (PQ Environnement)

* **Collège 1** : Représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées / **Collège 2** : Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives / **Collège 3** : Représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région et représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable / **Collège 4** : Personnalités qualifiées

Remerciements

BAILBE Philippe, Directeur général des services du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

PERNAUDET Sébastien, Directeur général adjoint du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

SIMON Claire, Directrice de la Direction des finances du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

BONNEVILLE Agnès, Directrice adjointe en charge du budget de la Direction des finances du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Remerciements

Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes remercie les personnes auditionnées dans le cadre de l'élaboration de cet avis.

Les conseillers approfondissent leurs connaissances en prenant appui notamment sur les auditions, les enquêtes, les débats menés dans le cadre de la commission ou du groupe de travail. De nombreuses personnalités sont entendues chaque année par l'assemblée, ces spécialistes délivrent ainsi leur savoir et leur expérience, ces échanges sont une grande richesse pour le CESER.

► INTERVENTION DE Frédéric REYNIER, Au nom du Collège 1

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les membres du CESER,

Dans le cadre de la décision Modificative N°1 de l'exercice 2020, quelques chiffres en guise de remarques.

En effet fort peu de modifications nous sont présentées :

En résumé 1million d'euro pour soutenir l'investissement dans les structures de l'insertion pour la formation continue.

3,75 millions d'euros au titre de la culture pour le projet de rénovation de la Halle aux blés

8,2 millions d'euros pour une poursuite de l'expérimentation de commandes et cessions à titre gratuit de minibus à destination des clubs sportifs. 50 minibus ont déjà été initiés à la commission permanente du 9juillet et l'abondement permettra le financement de 300 supplémentaires.

3 millions d'euros affectés au soutien des aînés au titre de la carte REGION +

5 millions pour l'agriculture en autorisations de programme en subvention mais aussi pour la mobilisation du FEADER dans sa dernière année de programmation.

Il s'agit surtout de modernisation des bâtiments d'élevage, la transformation de la ferme, la protection et la rénovation des vergers (suite aux épisodes de grêle dans la vallée du Rhône)

Entre autres :

Enfin une provision de crédits de paiement pour 0,6 million d'euros permettant d'affiner la gestion du personnel du Conseil régional durant la première phase de la Covid 19.

En conclusion aucun de ces sujets n'appelle de remarques particulières de la part du collège 1

Et sauf avis particulier différent, le collège 1 votera cet avis sur la décision modificative N°1 de l'exercice 2020.

► INTERVENTION DE Jean-Marc GUILHOT, Au nom de la CFDT

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, chers collègues,

Cette décision modificative correspond bien à la nécessité d'ajustement budgétaire dans cette année si particulière. J'interviendrai au nom de la délégation CFDT sur deux points : les dépenses de fonctionnement et les autorisations de programme.

D'abord, des dépenses de fonctionnement qui résonnent comme un investissement précieux.

La crise pandémique a en effet montré l'importance vitale de métiers sous-valorisés dans notre

société. Une enveloppe est d'ailleurs prévue en crédits de paiement pour permettre l'affectation d'une prime aux agents de la région mobilisés pendant la pandémie.

On voit ainsi bien que ce changement de paradigme, encore timide, signe un retour à des valeurs humaines oubliées. Et on voit aussi que cette reconnaissance ne peut se traduire que par des dépenses de fonctionnement, lesquelles sont régulièrement dénoncées par la Région comme étant nécessairement malsaines...

Ensuite, des autorisations de programme en souffrance dans un stock sans cesse croissant.

L'analyse de cette décision modificative aura permis de se pencher sur la situation du stock d'autorisations de programme et il faut remercier la commission 10 et son chargé d'études de tenir les compteurs à jour. Le cumul des AP approche de très près les 3 Mds € cette année.

Certes, les autorisations de programme ne sont pas des actes budgétaires mais l'affectation d'une dotation à un investissement. Les procédures prévues par la LOLF et le CGCT permettent de planifier les investissements sur plusieurs exercices mais veillent aussi au respect du principe d'annualité budgétaire.

Ce montant étant à nouveau bien supérieur aux coutumes régionales, il interpelle le principe d'annualité et interroge sur le discours politique et l'affichage de grandes performances en matière d'investissements.

Ces précisions étant faites, la CFDT votera ce texte de la commission 10.

Je vous remercie.

► INTERVENTION DE Yvon CONDAMIN, Au nom du Collège 3-4

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

Mon intervention au nom des Collèges 3-4 concerne l'avis sur la DM et celui sur les Orientations Budgétaires 2021.

Le collège 3-4 s'associe pleinement aux explications et commentaires contenus dans les avis qui nous ont été soumis. L'avis sur la DM n'appelle pas de commentaires de notre part.

En ce qui concerne les Orientations budgétaires, la poursuite de l'amélioration de l'épargne brute et de la décroissance de la dette nous apparaissent effectivement comme des facteurs de nature à favoriser la capacité d'investissement et le rôle de « stratège » de la Région.

Nous souhaitons cependant souligner 4 points :

L'accroissement très significatif des dépenses d'investissements (140 M€) pour soutenir l'activité dans la Région, qui viennent s'ajouter à celle du plan de relance de l'État, va se faire sous forme de subventions : aux entreprises, aux commerces, aux agriculteurs, aux artisans et aux associations ; ces subventions vont bien, pour l'essentiel, soutenir le fonctionnement de ces acteurs ; on voit donc qu'il est dérogé au dogme du « tout investissement » et nous nous en réjouissons.

La question s'est posée de demander une plus grande « conditionnalité » aux aides apportées ; nous notons qu'un certain nombre de conditions sont – de fait – établies pour l'obtention de ces soutiens et qu'une évaluation de leur efficacité est prévue ; mais comme l'avis le souligne, les évaluations des politiques publiques devraient faire l'objet d'une plus grande transparence et associer plus étroitement le CESER.

Les Collèges 3-4 regrettent par ailleurs que « l'éga-conditionnalité » ne soit pas prise en compte, qui pourrait être un levier pertinent pour promouvoir l'égalité Femme-Homme. Or, on sait que dans cette période de crise les femmes ont vu leur situation se dégrader significativement.

Nous regrettons également l'absence de soutiens aux lycéens et lycéennes dont les familles ont été encore plus fragilisées avec notamment la fermeture des restaurants scolaires pendant le



confinement et qui ont été impactés par l'absence de continuités pédagogiques qui pourrait renforcer les inégalités entre les étudiants.

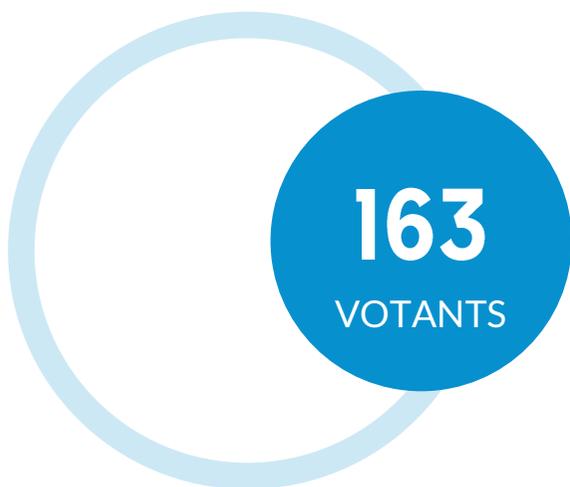
Le collège 3-4 note la volonté de l'exécutif régional de consolider les interventions financières de **toutes** les collectivités publiques, en répondant positivement aux sollicitations de l'État et en visant à mieux coordonner les interventions des départements et des EPCI ; cette approche sera plus nécessaire encore, tant les finances de toutes ces collectivités vont être mises à mal.

Enfin le Collège 3-4 note que les Orientations Budgétaires n'ont pas pris en compte les montants maxima des contributions de l'État, et surtout de l'Union Européenne ; il espère que si de bonnes surprises advenaient une part significative de ces bonus sera réservée au secteur associatif, qui reste malgré tout le parent pauvre des soutiens envisagés jusque-là.

Le collège 3 4, sauf expressions individuelles, votera favorablement ces deux avis du CESER.

Résultats des votes

Assemblée plénière du 12 octobre 2020



162 ONT VOTE POUR

0 ONT VOTE CONTRE

1 S'EST ABSTENU

0 N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE

Collège	Organisation	Nom	Pour	Contre	Abst	NPPV
1	Chambre de commerce et d'industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes	BORTOLIN Alain	X			
		BERTHE Christian	X			
		DUBOISSET Gilles	X			
		DUPLAIN Jocelyne	X			
		PARAIRE Daniel	X			
		RENIE Stanislas				
		SIQUIER Marie-Amandine				
		VEYRE de SORAS Christine	X			
		VILLARD Hélène	X			
	Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Auvergne-Rhône-Alpes	CELMA Patrick	X			
		CHARVERON Philippe	X			
		LE JAOUEN Eric	X			
		PANSERI Anne-Sophie	X			
		VENOSINO Dorothée	X			
	Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) Auvergne-Rhône-Alpes	BESSON -THURA Séverine	X			
		CADARIO Jacques	X			
		STOJANOVIC Sandrine	X			
		TARLIER Bruno	X			
	U2P Auvergne-Rhône-Alpes	BRUNET Christian	X			
		CABUT Bruno	X			
		DESPRET Françoise				
		JOUVANCEAU Pascale	X			
	Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes	GIROD Pierre	X			
		LATAPIE Didier	X			
		MOLLARD André	X			
		PELLISSIER Elisabeth				
		PEYREFITTE Carole	X			
	Accord UNAPL Auvergne-Rhône-Alpes et CNPL Auvergne-Rhône-Alpes	BEZ Nicole	X			
		BLANC Dominique	X			
		MARCAGGI Christophe	X			
ROBERT Anne-Marie		X				
Centre des jeunes dirigeants Auvergne et Rhône-Alpes	ROBILLARD Pierre					
Pôle de compétitivité Lyon Biopôle Minalogic Partenaires Céréales Vallée ViaMéca - Plastipolis et Tenerrdis	CHABBAL Jean	X				
	CLEMENT Florence					

Collège	Organisation	Nom	Pour	Contre	Abst	NPPV
		MARTEL Alain	X			
	France Chimie Aura	FURMINIEUX René-Pierre	X			
	Comité des banques Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération bancaire française	GRENIER Pierre-Henri	X			
	UIMM Auvergne-Rhône-Alpes	BORDES Claude	X			
		PFISTER Françoise	X			
	Fédération française du bâtiment de la région Auvergne-Rhône-Alpes	REYNIER Frédéric	X			
	Fédération régionale des travaux publics Auvergne-Rhône-Alpes	CORNUT Jean-Marc	X			
	Accord Fédération nationale des transports routiers Auvergne-Rhône-Alpes et Fédération des entreprises de transports et logistique de France	LASSALLE Valérie	X			
	Union inter-entreprises de Lyon et sa région	POTELLE Jean-Charles				
	Association régionale Auvergne-Rhône-Alpes des industries agro-alimentaires	TRICHARD Alain	X			
	Accord entre délégation territoriale de l'union des entreprises et des salariés pour le logement et les chambres régionales de la Fédération de promoteurs constructeur de France Auvergne-Rhône-Alpes	VERRAX Eric	X			
	SYNTEC Rhône-Alpes	DESSERTINE Philippe	X			
	Accord entre les directions régionales de la SNCF, d'EDF et de la Poste	THAUVETTE Alain				
	Union nationale industries carrière Auvergne-Rhône-Alpes	BOISSELMON Alain	X			
	Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes	FIALIP Yannick				
		FLAUGERE Jean-Luc	X			
		THOMASSON Pascale				
	Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Auvergne-Rhône-Alpes	COMBE Véronique	X			
		ROYANNEZ Jean-Pierre				
	Les Jeunes agriculteurs Auvergne-Rhône-Alpes	Non désigné(e)				
		LEROY Jérémy	X			
	Confédération paysanne Auvergne-Rhône-Alpes	GUINAND Jean	X			
		ROUX Annie	X			
	Coordination rurale Auvergne-Rhône-Alpes	LAMIRAND Georges				
	COOP de France Auvergne-Rhône-Alpes	CHAVOT Christophe				
	Confédération régionale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole Auvergne-Rhône-Alpes	JOUBE Henri	X			
	Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire	BERNELIN Thierry				

Collège	Organisation	Nom	Pour	Contre	Abst	NPPV
2	Comité régional de la Confédération générale du travail Auvergne-Rhône-Alpes	BENSELLA Lynda	X			
		BOUVERET Lise	X			
		BOUVIER Bruno	X			
		CANET Fabrice	X			
		DA COSTA Rosa	X			
		FATIGA Antoine	X			
		FAURE Philippe	X			
		GELDHOF Nathalie	X			
		GRANGER Karine	X			
		GUICHARD Karine	X			
		HOURS Eric	X			
		MARGERIT Laurence	X			
		MURCIA Jean-Raymond	X			
		NATON Agnès	X			
		PUTOUX Laurent	X			
		RODRIGUEZ Vincent	X			
	SALA Chantal	X				
	TOURNEUX Stéphane	X				
	Union régionale de la Confédération française démocratique du travail Auvergne-Rhône-Alpes	BARRAT Jean	X			
		BOLF Edith	X			
		DUPUIS Steve	X			
		FASOLA Blanche	X			
		GUILHOT Jean-Marc	X			
		GUILLOT Daniel	X			
		JUYAUX-BLIN Christian	X			
		LAGNIER Christine	X			
		LAMOTTE Bruno	X			
		LOZAT Jean-Luc	X			
MORAIN Marie-Christine		X				
MORISSE François		X				
NINNI Agnès	X					
RAUFAST-BENBAKKAR Michelle	X					
ROUSSY Delphine						
SIVARDIERE Patrick	X					

Collège	Organisation	Nom	Pour	Contre	Abst	NPPV
		VRAY Annick	x			
	Union régionale de la Confédération générale du travail Force ouvrière Auvergne-Rhône-Alpes	BLACHON Eric	X			
		BOCHARD Frédéric			x	
		DELAUME Colette	X			
		GILQUIN Jean-Pierre	X			
		LEYRE Michelle				
		PICHOT Arnaud	X			
		ROUVEURE Gisèle				
		SAMOUTH Pascal	X			
		SEGAULT Hélène	X			
		TEMUR Hélène	X			
		VINCIGUERRA Pio	X			
	Accord entre l'union régionale de la Confédération des travailleurs chrétien Auvergne et l'Union régionale de la Confédération française des travailleurs Rhône-Alpes	GRANDJEAN François				
		LAURENT Bernard	X			
		RUCKA Agathe	X			
	Union régionale de la Confédération française de l'encadrement Confédération générale des cadre Auvergne-Rhône-Alpes	ACOLATSE Erick	X			
		CARCELES Robert	X			
		CARUANA Laurent	X			
		GALLIEN Sylvie	X			
		GILBERT Madeleine	X			
	Union régionale de l'Union nationale des syndicats autonomes Auvergne-Rhône-Alpes	BISSON Bruno	X			
		HAMELIN Catherine	X			
		MUSSET Sophie	X			
		MYC Michel	X			
	Fédération syndicale unitaire Auvergne-Rhône-Alpes	DI MARCO Anna	X			
	Union syndicale solidaires Auvergne-Rhône-Alpes	MILBERGUE Denise	X			
		VELARD Patrick	X			
	Union régionale des associations familiales Auvergne-Rhône-Alpes	VIGNAUD Béatrice	X			
	Caisses d'allocations familiales de la région Auvergne-Rhône-Alpes	Non désigné				
	Accord entre CARSAT Auvergne, CARSAT Rhône-Alpes et l'association régionale des caisses de MSA Auvergne-Rhône-Alpes	DOGNIN DIT CRUISSAT Sarah	X			
	GROUPAMA Auvergne-Rhône-Alpes	LAOT Patrick	X			
	Union régional de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes	AUBRY Marc	X			
	Fédération hospitalière de France régional Auvergne-Rhône-Alpes	DENIEL Patrick	X			
	Accord entre la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de l'Union française des retraités, UNIORPA, Union régionale des Fédération départementales Génération Mouvement les aînées ruraux et Fédération national des associations de retraités Auvergne-Rhône-Alpes	AUSSEDAT Philippe	X			
	Accord entre le CREA I Auvergne et le CREA I Rhône-Alpes	CLAVERANNE Jean-Pierre	X			
	URIOPSS Auvergne-Rhône-Alpes	CHAPPELLET Jean	X			
	Union régionale SCOP et SCIC Auvergne et Rhône-Alpes	BABOLAT Guy	X			

Collège	Organisation	Nom	Pour	Contre	Abst	NPPV
	Association pour le digital en région Auvergne-Rhône-Alpes	PROST Michel-Louis	X			
	Conférence des établissements publics de recherche en Auvergne-Rhône-Alpes	PELLA Dominique	X			
	Accord entre les présidents de l'Université de Lyon, de l'Université Grenoble-Alpes et l'Université Clermont Auvergne et associés	BERNARD Mathias	X			
		BOUABDALLAH Khaled	X			
		DUMASY Lise				
		MEZUREUX Nathalie	X			
	Section régionale FCPE, PEEP, UNAAPE, URAPEL Auvergne et Rhône-Alpes	BENOIT Jean-Marie	X			
		GALLO Anaïck	X			
		SAGOT Fabrice	X			
		ZAYET Zihar				
	Association Lyon place financière et tertiaire	LAC Jean-Pierre	X			
	CRAJEP Auvergne-Rhône-Alpes	COURIO Valérie	X			
		MONNET Alexis	X			
	Union régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles Auvergne-Rhône-Alpes	BROUSSAS Paulette	X			
	Accord entre UNEF, AFEV, FAGE et UNI	BARRETT Charlotte	X			
		MEKEDDEM Nassim	X			
	Union régionale des fédérations laïques Auvergne-Rhône-Alpes	QUADRINI Antoine	X			
	Accord entre le comité régional olympique et sportif Auvergne et le comité régional olympique et sportif Rhône-Alpes	PLASSE Marie-Christine	X			
	Comité régional du tourisme Auvergne-Rhône-Alpes	PESCHIER Rémi	X			
		VIGNAT Josette	X			
	Accord union fédération des consommateurs Auvergne et Rhône-Alpes	POSSE Robert	X			
	Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire	MOYROUD Anne	X			
		ROSENBERG Armand				
	Accord entre l'Association Rhône-Alpes des conservateurs (ARAC) et la Fondation du patrimoine	NUIRY Jean-Bernard				
	Syndicat des entreprises artistiques et culturelles	MANOLOGLOU Antoine	X			
	Accord association sauve qui peut le court métrage, association Ardèche Images, EPCC, CITIA, association IMAGINOVE, association GRAC, association ACRIRA, association les Ecrans, association Plein champ et la Cinéfabrique	MARTIN Gérard	X			
	Accord entre les associations de bibliothécaires de France Auvergne et Rhône-Alpes, associations des libraires d'Auvergne et de Rhône-Alpes	MASSAULT Christian	X			
	Accord ARRAHLM, CNL, SOLIHA, EPL et UNPI	ARGENSON Jean-Jacques	X			
		GRATALOUP Sylvain	X			
		JUILLAND Christine				
		LE FAOU Michel	X			
		PATAT Salomé				
	Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes	BEDIAT Patrick	X			

Collège	Organisation	Nom	Pour	Contre	Abst	NPPV
	Accord ATD Quart-Monde, union régionale des entreprises d'insertion Auvergne-Rhône-Alpes, secours populaire française Rhône-Alpes et Auvergne, délégation régionale du Secours catholique Auvergne et Rhône-Alpes	GOUEDARD-COMTE Marie-Elisabeth	X			
	Mission régionale d'information sur l'exclusion	CONDAMIN Yvon	X			
	Association filière bois Fibois Auvergne-Rhône-Alpes	BAREAU Anne-Marie				
	Accord entre URAPEI Rhône-Alpes et Auvergne, direction régionale de l'APF Auvergne-Rhône-Alpes, Fondation Perce Neige, APAJH Auvergne-Rhône-Alpes	PICCOLO Maël	X			
	Association nationale des apprentis	CADIOU Aurélien	X			
	Accord entre la Fondation OVE et Handi-Sup Auvergne	DEMAGNY Jean-Pierre	X			
	Jeune chambre économique Auvergne-Rhône-Alpes	BONNEFOY Thomas	X			
		CHAMBA Cécile	X			
	Union des fédérations Auvergne-Rhône-Alpes de protection de la nature	EROME Georges	X			
		RESCHE-RIGON Frédérique	X			
	Fédération régionale Auvergne pour la protection de la nature et de l'environnement	SAUMUREAU Marc	X			
	Ligue de coordination Auvergne-Rhône-Alpes de protection des oiseaux	RIVIERE Elisabeth	X			
	Conservatoire d'espace naturels d'Auvergne	AUBERGER Eliane	X			
	Fédération régionale des chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes	CERNYS Rémy	X			
	Personnalités qualifiées en lien avec l'environnement et le développement durable	DESSEIN Aurélie	X			
D'HERBOMEZ-PROVOST Sophie		X				
GUIEAU Willy		X				
VERDIER Jean-Louis		X				
4	Personnalités qualifiées	BARATAY Denis	X			
		BRUNO Marie	X			
		DOYELLE Manon	X			
		FAUREAU Bernard	X			
		GELAS Nadine	X			
		HABOUZIT Michel	X			
		MARGUIN Christophe	X			

Contacts

Délégué général

Grégory MOREL

gregory.morel@auvergnerhonealpes.fr – Tél. : 04 26 73 41 95

Déléguée générale adjointe

Véronique MACABEO

veronique.macabeo@auvergnerhonealpes.fr – Tél. : 04 26 73 47 44

Chargé d'études

Michel RAFFIN

michel.raffin@auvergnerhonealpes.fr – Tél. : 04 26 73 41 45

Contact presse

Nancy PIEGAY

nancy.piegay@auvergnerhonealpes.fr – Tél. : 04 26 73 40 44

Vous souhaitez suivre l'actualité du CESER Auvergne-Rhône-Alpes,
inscrivez-vous à notre newsletter sur

lettre.ceser@auvergnerhonealpes.fr

ou retrouvez les informations sur le site internet
de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

ceser.auvergnerhonealpes.fr

AVIS

Le CESER prend acte d'une décision modificative relevant du strict ajustement et de la proposition de reconduire la TICPE « Grenelle » au niveau plancher comme en 2019 et 2020.

DECISION MODIFICATIVE | BUDGET REGIONAL | FINANCES LOCALES | TICPE | REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Crédits photos : 123 rf

ceser.auvergnerhonealpes.fr



CESER AUVERGNE - RHONE-ALPES / LYON

8 rue Paul Montrochet – CS 90051 – 69285 Lyon cedex 02
T. 04 26 73 49 73 – F. 04 26 73 51 98

CESER AUVERGNE - RHONE-ALPES / CLERMONT-FERRAND

59 Bd Léon Jouhaux – CS 90706 – 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
T. 04.73.29.45.29 – F. 04.73.29.45.20